

EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
034-213401094-20170412-21-2017-DE
Date de télétransmission : 14/04/2017
Date de réception préfecture : 14/04/2017

Séance du 12 avril 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le 12 avril 2017 Sous la présidence de **Monsieur Francis BOUTES, Maire.**

PRESENTS : Mesdames DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - JOURDAN Agnès - THOUREL Lucette
Messieurs ALLEMANY Christian - BERTHOMIEU Michel - FOREZ Daniel - SOULIE Christophe

ABSENTS : Mmes PAILLES Pilar
MM. MARTINEZ Nicolas - PAGEOT Emmanuel

PROCURATIONS : Mme GALZY Isabelle donne procuration à M. ALLEMANY Christian et Mme GARRIGUE Sandrina donne procuration à M. BOUTES Francis

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme THOUREL Lucette est élue secrétaire de séance

21/2017 - Approbation du Compte Administratif 2016 - Budget Photovoltaïque

Monsieur le Maire expose le Compte Administratif annexé au présent rapport et se résumant ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	Résultat
Réalisation de l'exercice 2016	Section de fonctionnement	3 036,93	9 553,23	6 516,30
	Section d'investissement	5 224,23	4 945,44	-278,79
Reports de l'exercice 2015	Report de fonctionnement (002)		6 434,17	
	Report d'investissement (001)	4 945,44		
	TOTAL	13 206,60	20 932,84	7 726,24
Restes à réaliser à reporter en 2016	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement			
	TOTAL			
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	3 036,93	15 987,40	12 950,47
	Section d'investissement	10 169,67	4 945,44	-5 224,23
	TOTAL CUMULE	13 206,60	20 932,84	7 726,24

Le résultat cumulé est de 13 206.60 € en dépenses et de 20 932.84 € en recettes, soit un résultat net positif de 7 726.24 € à réaffecter en 2017.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'adoption du Compte Administratif du budget Photovoltaïque de la Mairie de Gabian pour l'exercice 2016 établi par nature en conformité avec l'instruction M49, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes.

DEMANDE de bien vouloir en délibérer, et de l'**AUTORISER** à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance du document présenté,
à l'unanimité des membres présents,
ADOpte le CA du Budget Photovoltaïque tel que présenté.

AUTORISE M le Maire à signer tous documents relevant de cette décision

Accusé de réception en préfecture
034-213401094-20170412-21-2017-DE
Date de télétransmission : 14/04/2017
Date de réception préfecture : 14/04/2017

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Francis BOUTES

